

► Jugement de bétail

Ça y est, le compte y est !

Les finales départementales de pointage se sont déroulées la semaine dernière à Châtillon-sur-Seine.

Les onze étudiants sélectionnés pour les finales nationales de jugement de bétail sont connus depuis le 8 janvier.

Ils représenteront la Côte d'Or au prochain salon international de l'agriculture fin février-début mars à Paris. «Trois jeunes avaient déjà obtenu leur ticket les semaines précédentes en races Simmental Française et Charolaise. Il restait huit places à saisir dans les catégories des vaches laitières, des ovins et des équins» indique Éric Demouron, professeur de zootechnie au Legta La Barotte-Haute Côte d'Or et maître d'œuvre de l'évènement. Une cinquantaine d'étudiants du CFA et du lycée de Quetigny, de la MFR de Liermais et du Legta La Barotte ont concouru devant un jury composé de Thierry Lapostolet (Elva Novia) pour les vaches laitières, de Stéphane Robillard et Genest Brigand (Legta La Barotte) pour les équins et de Jean-François Deschamps, éleveur à Poiseul-la-Ville, pour la catégorie des ovins.

Et les nominés sont...
Le concours des vaches laitières,

dédié aux Brunes et Prim'Holsteins, est remporté par Alexy Faivre, jeune homme de 16 ans habitant la Haute-Saône et scolarisé au lycée de Quetigny. La deuxième place revient à Carole Bordoniok (Châtillon-sur-Seine, Legta La Barotte) suivie de Valentin Rateau (Épinac en Saône-et-Loire, lycée de Quetigny).

Ce même lycée de Quetigny revient à maintes reprises dans le palmarès puisque deux de ses élèves s'adjugent la victoire chez les ovins. Valentin Breule, fils d'agriculteurs dans le canton de Grancey-le-Château, l'emporte devant Guillaume Poissenot, originaire de la Haute-Saône. Le Legta La Barotte s'illustre chez les équins avec la première place

de Manon Lapierre, habitant Corgengoux dans le canton de Seurre, qui devance Nicolas Dos Santos, de Nuit-Saint-Georges. Ces huit étudiants rejoignent Quentin Lhomme et Clémentine Macherrey, deux jeunes de La Barotte sélectionnés en Simmental française, et Benoît Paupe, de la MFR de Liermais, qui s'était imposé en race charolaise dans le cadre du concours de reproducteurs de Semur-en-Auxois.

La remise des récompenses s'est déroulée en présence de Victor Matrat, président JA du canton de Châtillon/Laignes/Montigny, qui a salué l'intérêt du pointage dans la sélection des animaux.

AURÉLIEN GENEST



Alexy Faivre (au centre) décroche la première place en bovins, suivi de Carole Bordoniok et Valentin Rateau.



Valentin Breule et Guillaume Poissenot, qualifiés chez les ovins.



Manon Lapierre et Nicolas Dos Santos, deux jeunes du Legta La Barotte-Haute Côte d'Or, ont obtenu leur ticket pour Paris chez les équins.

Joies et déceptions : Ophélie Baillet a connu les deux. Annoncée aux deux premières places du concours ovins, cette élève du Legta La Barotte s'est finalement contentée du troisième rang après vérification du classement. La jeune fille de 17 ans devra compter sur un désistement pour aller à Paris. «Ça s'est déjà produit dans le passé» relève son professeur Éric Demouron.

